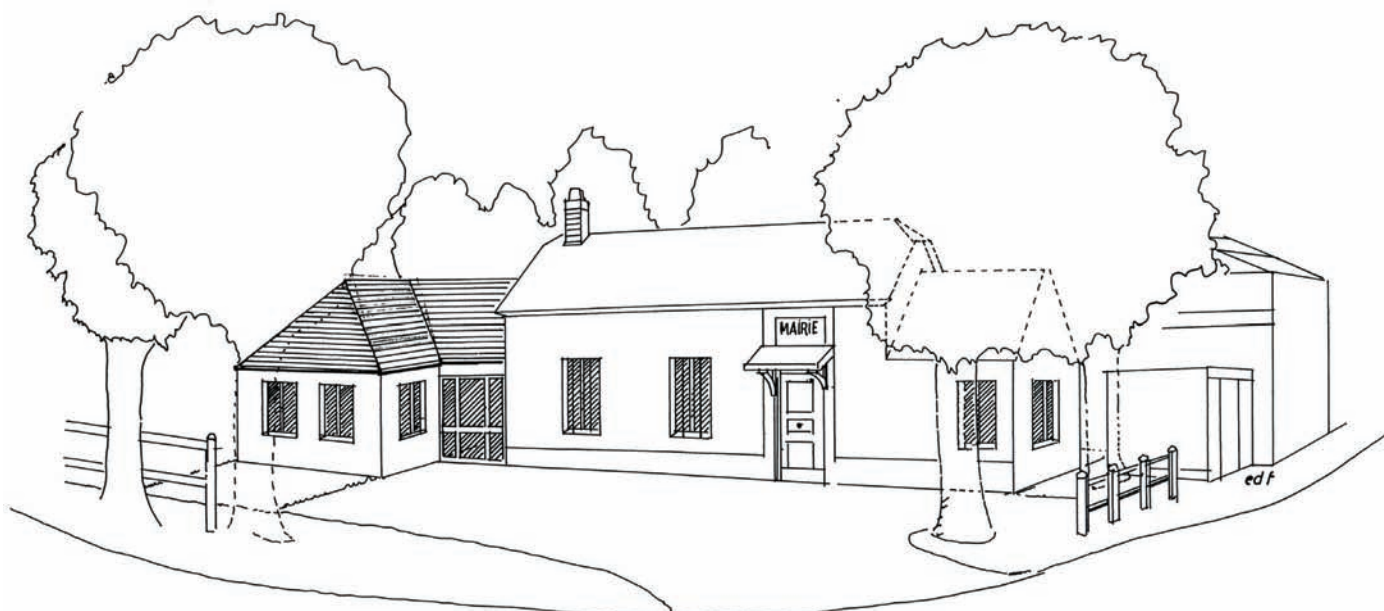


L'ÉCLIMONT

LA GAZETTE DE FONTAINE LA RIVIERE

Decembre 2011 N° 37

AGRANDISSEMENT DE LA MAIRIE



Le mot du Maire :

Cette année 2011 se déroule encore une fois dans un contexte de crise et malgré de mauvaises nouvelles comme la réforme des collectivités territoriales, la baisse des recettes (droits de mutation) et la baisse des subventions, le taux des impôts de la commune n'a pas augmenté et ne devrait pas augmenter l'année prochaine. Dans cette période de morosité nous devons malgré tout aller de l'avant car l'immobilisme n'est pas une bonne réponse à la crise. Vous prendrez connaissance des différents dossiers dans cette gazette.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année, et je vous donne rendez-vous en début d'année 2012 pour les vœux de la municipalité.

Yvon Boukaya



JOYEUSES FÊTES A TOUS

Travaux mairie

Les travaux d'extension de la Mairie ont débuté et nous allons enfin pouvoir disposer, en plus de la salle du conseil, d'un bureau, d'un accueil public, d'un local cantonnier, de W.C. et surtout d'une réserve pour le stockage des documents. En effet depuis de nombreuses années les permis de construire, les actes administratifs, les dossiers sociaux, etc..., sont à conserver sans limitation de temps. Il nous fallait donc prendre une décision car ces documents étaient stockés dans les toilettes et dans le local cantonnier dont la toiture n'était plus étanche et menaçait de s'écrouler.

Au demeurant il nous apparaissait de plus en plus nécessaire que le maire et ses adjoints disposent d'un bureau en dehors du lieu d'accueil public, pour des raisons évidentes de confidentialité.

Nous profiterons de ces travaux pour mettre aux normes l'assainissement.

Le projet a été confié à l'architecte Philippe Lamy de Saint Cyr la Rivière avec un cahier des charges précis. Il a dessiné les plans et constitué le dossier d'appels d'offres.

Neuf entreprises ont répondu, et le conseil municipal a retenu deux d'entre elles. Les moins disantes sur le gros œuvre charpente, couverture, menuiserie, plomberie : l'entreprise ARASE, et, pour le lot électricité : l'entreprise Thiroin. Le coût de l'opération s'élève à environ 90.000€ H.T. financé par la subvention de l'état, un petit emprunt (40 000€), et les fonds propres de la commune. Nous avons aussi constitué plusieurs dossiers de demande de subvention aux sénateurs nouvellement élus du département au titre de leurs réserves parlementaires. Les travaux devraient se terminer fin Mars 2012.

Nous allons dès 2012 étudier un nouveau projet d'enfouissement des réseaux, dans la continuité de ce qui a été fait en centre village et rue de Vauluret / Jaugy.

NOËL ! NOËL !!

Pour Noël, notre comité des fêtes organise deux manifestations :

- ♦ **La calèche du père Noël** : Le Samedi 10 Décembre, départ à 14h30 d'Arrancourt, arrêt place de la Mairie à Fontaine, puis place de la Mairie à St Cyr et passage rue de Voisins. Au retour, un goûter sera organisé en Mairie de St Cyr.
- ♦ **Apéritif à la mairie de St Cyr pour les anciens** : Le Dimanche 11 Décembre à 11h30 suivi de la distribution des colis de Noël.
- ♦ **Spectacle de magie** : Le Dimanche 11 Décembre à 15h30 rendez-vous à la salle des fêtes d'Estouches pour ce magnifique spectacle qui sera suivi d'un goûter et de la distribution par le Père Noël des cadeaux de Noël.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2011

Délibérations

Une subvention de 10140 Euros est demandée au Conseil Général pour le déplacement de l'abri à l'arrêt du bus scolaire.

Une subvention de 100 Euros est accordée à l'association « Le Bel Orgue ».

Une subvention de 7 Euros sera versée au Fond Départemental d'Aide aux Jeunes, situé à Evry.

Une motion a été votée pour s'opposer au projet de relèvement et de déplacement des couloirs aériens des avions atterrissant à Orly.

Questions diverses

Redevance incitative pour les ordures ménagères : le SEDRE va étudier une nouvelle grille tarifaire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29/04/2011

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010

M. LE MAIRE procéda à la présentation du compte de gestion dressé par la Trésorerie Etampes Collectivités, en concordance avec le compte administratif de la Commune, qui se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	82 433.98 €	208 806.96 €
RECETTES	84 516.85 €	367 367.61 €
RESULTAT EXERCICE	2 082.87 €	158 560.65 €
EXCEDENT REPORTE 2009	75 083.98 €	-118 567.87 €
PART affectée à l'investissement	15 340.00 €	
RESULTAT CUMULE 31.12.2010	61 826.85 €	39 992.78 €

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Après avoir donné la parole à M. KOLIVANOFF, ce dernier a présenté le Compte Administratif qui se présente comme suit, et qui se trouve en concordance avec le Compte de gestion dressé par la Trésorerie :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	82 433.98 €	208 806.96 €
RECETTES	84 516.85 €	367 367.61 €
RESULTAT EXERCICE	2 082.87 €	158 560.65 €
EXCEDENT REPORTE 2009	75 083.98 €	-118 567.87 €
PART affectée à l'investissement	15 340.00 €	
RESULTAT CUMULE 31.12.2010	61 826.85 €	39 992.78 €

AFFECTATION DU RESULTAT AU BUDGET 2011

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2 082.87 €

EXCEDENT A L'INVESTISSEMENT 158 560.65 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- DEPENSES 180 975,16 €

- RECETTES 180 975,16 €

SECTION INVESTISSEMENT :

- DEPENSES 87 418.33 €

- RECETTES 87 418.33 €

TOTAL GENERAL DES DEPENSES 268 393,49 €

TOTAL GENERAL DES RECETTES 268 393,49 €

TAUX DES 4 TAXES POUR 2011

Les taux des impositions locales, sans augmentation par rapport à 2010 et aux années passées à :

Taxe d'habitation	: 11.58 %	37 276 €
Taxe Foncière FB	: 7.45 %	17 366 €
Taxe foncière FNB	: 39.38 %	5 749 €
CFE	: 13.99 %	2 588 €

TOTAL -----
62 979 €

Le taux de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) à 13.99 % (taux identique à celui appliqué précédemment pour la taxe professionnelle

DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R 2011 (agrandissement de la Mairie)

Le Conseil Municipal de Fontaine la Rivière,

- SOLLICITE l'inscription du concours de l'état pour le financement de travaux d'équipements respectant l'objectif arrêté par l'état, soit concernant :

- DIT que le financement sera prévu au BP 2011 et sera réalisé comme suit :

- subvention DETR 29 938.80 €HT

- L'autofinancement 69 857.20 €HT

SUBVENTION COMITE DES FETES

Le Conseil Municipal :

DÉCIDE le versement d'une subvention de 800 € au Comité des Fêtes pour l'année 2011

SUBVENTION MADO

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Fontaine-la-Rivière :

ACCEPTE le versement d'une subvention de 1 € par habitant, soit 205.00 € pour l'année 2011

SUBVENTION ADMR

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Fontaine-la-Rivière :

ACCEPTE le versement d'une subvention de soit 600.00 € pour l'année 2010

SUBVENTION MISSION LOCALE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Fontaine-la-Rivière :

ACCEPTE le versement d'une subvention de : 94.30€ pour l'année 2011

CONVENTION RELATIVE AU FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF ESSONNE TELEASSISTANCE:

Dans le cadre de l'aide au maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, considérant la proposition de Essonne Assistance, donnant la possibilité aux personnes en perte d'autonomie d'alerter immédiatement en cas de besoin, par simple pression sur un bouton, une centrale d'écoute spécialisée pour recevoir les appels de détresse 24 heures sur 24. Appels reçus, traités, par un personnel qualifié, jusqu'à certitude de la bonne fin d'intervention, sollicitée auprès de parents, amis, voisins, services de maintien à domicile, médicaux ou de secours d'urgence.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré propose d'offrir aux habitants de la commune dont l'état de santé le nécessite, la possibilité d'utiliser ce service. Les frais de raccordement seront pris en charge par le département, ceux de location et d'entretien resteront à la charge de l'abonné.

La convention relative au fonctionnement du dispositif Essonne Assistance est approuvée à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2011

Délibérations

Il a été procédé à l'élection du délégué de la commune aux élections sénatoriales du 25 septembre 2011. Yvon Boukaya a été désigné comme grand électeur, à l'unanimité des présents.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2011

Délibérations

Une proposition de schéma départemental de coopération intercommunale a été rédigée par la préfecture. Elle rattache toutes les communes du canton de Méréville, non encore membre d'une intercommunalité, dont Fontaine la Rivière, à la Communauté de Commune de l'Etampois et du Sud Essonne. Un avis défavorable a été émis par le conseil.

Le taux de la part communale de la taxe d'aménagement a été fixé à 5%.

L'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor Public, chargés des fonctions des communes et établissements public locaux a été fixée à 50% de ce qui était demandé, soit 120.89 Euros.

Une subvention de 160 Euros a été attribuée à l'association des Après-Midis Récréatifs (A M R).

Sachant que le coût des transports scolaires est de 105 Euros par enfant, il a été adopté le principe du remboursement par la commune à chaque enfant jusqu'à 16 ans révolus, sur présentation de justificatifs :

- ♦ A hauteur de 50% pour le 1er enfant
- ♦ A hauteur de 75% pour le 2ème enfant
- ♦ A hauteur de 100% pour le 3ème enfant et les suivants.

Questions diverses

Service Public d'Assainissement Non Collectif (S P A N C) : 21 Installations vont être contrôlées en urgence à partir du mois d'octobre 2011.

La redevance incitative :

La redevance incitative est un grand succès en terme de fonctionnement : nos volume d'ordures ménagère ont baissé de près de 30% !

La nouvelle grille tarifaire sera prochainement votée, nous vous informerons dans la prochaine gazette de son évolution ainsi que sur les progrès accomplis.

Les conteneurs à verre :

Bien que la situation se soit un peu améliorée, elle est loin d'être satisfaisante. Le conseil décidera en décembre s'il faut conserver ou supprimer ces conteneurs. **PROTEGEONS L'ENVIRONNEMENT !!!**



L'info du SEDRE



TRI DES EMBALLAGES : STOP aux mauvaises habitudes !

Grâce aux efforts de chacun, les tonnages du Tri augmentent mais sa qualité ne doit pas être laissée pour compte. En effet, certaines erreurs persistent souvent par méconnaissance et viennent polluer les bacs involontairement. En voici quelques exemples :



Les pots en plastique type yaourt ou barquette de beurre



Les barquettes en plastique, les films et les suremballages en plastique



La composition de ces emballages est, pour une grande partie, différente de celle des flacons et bidons plastiques recyclés. Aucune filière n'a encore été mise en place pour recycler ce type de plastique car elles ne seraient pas rentables. Néanmoins, une réflexion est menée par Eco-Emballages pour leurs développements et l'extension des consignes de tri à ces plastiques.

LE GUE DE L'ECLIMONT

Comité des Fêtes de Fontaine-la-Rivière et Saint-Cyr-la-Rivière

L'assemblée générale ordinaire de l'association le Gué de l'Eclimont, qui a lieu tous les deux ans, s'est tenue le samedi 12 Février 2011 à la mairie de Saint-Cyr-la-Rivière. Etaient présentes 24 personnes.

Les différentes activités des deux années écoulées :

La galette des rois, en janvier a eu lieu dans la salle polyvalente de Boissy la Rivière. (55 participants en 2009 et 52 en 2010).

La sortie du printemps 2010 s'est déroulée sur le Canal du Nivernais, avec un passage à Vézelay au retour. (47 participants).

La fête des deux villages, en juin, avec son traditionnel méchoui, suivi d'un bal avec disc jockey. Les deux fois nous avons été les hôtes de Monsieur et Madame Lafouasse. (93 personnes en 2009 et 78 en 2010).

La choucroute, en octobre, suivie d'un bal, s'est déroulée dans la salle de Saclas. (101 participants en 2009 et 91 en 2010).

Début décembre 2009 une sortie spectacle a eu lieu au Théâtre des deux ânes à Paris. (43 participants).

Mi-décembre ont eu lieu le Noël des enfants et celui des anciens.



Pour les enfants, la calèche du Père Noël passe un samedi matin dans les rues de Fontaine et de Saint Cyr distribuant des friandises. Un spectacle a lieu un dimanche après-midi à la salle des fêtes d'Estouches, où leur sont remis des livres en cadeau.

Pour les anciens, un verre de l'amitié a lieu un dimanche matin, une année sur deux à la mairie de Fontaine, et une année sur deux à Saint Cyr. Un colis est remis à tous les anciens. (34 colis en 2009 et 40 en 2010).

Le rapport financier sur les deux années :

Par nature, le Noël des enfants et des anciens est déficitaire, raison pour laquelle il est demandé des subventions aux mairies de Fontaine la Rivière et Saint Cyr la Rivière. Cette subvention sert également à financer une partie du transport en car lors des sorties.

Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité des présents.

Election au Conseil d'Administration :

Deux membres du Conseil d'Administration ne se représentent pas : Alain Schmidt, qui était vice-président, et Corinne Noël-Laforêt. Ils ont été chaleureusement applaudis par l'assistance.

Il a été ensuite procédé au vote pour de nouveaux membres Conseil d'Administration :

Madame Nadine Saillet, habitante de Saint Cyr, est élue à l'unanimité des présents.

Monsieur Léon Hamant, habitant de Fontaine, est élu à l'unanimité des présents.

Election du bureau :

Les membres du Conseil d'Administration se sont retirés afin de procéder à l'élection du bureau :

Monsieur Jean Benoit de Véricourt (Fontaine) est réélu président de l'association

Monsieur Luc Gusmini (Saint Cyr) est élu vice-président.

Madame Annie Couturier (Fontaine) est réélue secrétaire.

Madame Pascale Delanoë (Saint Cyr) est réélue trésorière.

La séance a été suivie du verre de l'amitié.



Gué de l'Eclimont
Comité des Fêtes
de Fontaine-la-Rivière et Saint-Cyr-la-Rivière

Sortie de printemps

Nous étions 35 en ce dimanche 18 mai à nous rendre au Clos Lucé, à Amboise, visiter la dernière demeure de Léonard de Vinci. Outre la visite des pièces où il vivait, nous avons pu regarder les maquettes de ses inventions, réalisées il y a quelques années d'après ses dessins. Certaines d'entre elles ont été fabriquées grandeur nature et étaient exposées dans le parc, lieu agréable de promenade.

Un apéritif et un repas « Renaissance » nous furent servis par des personnes habillées avec des vêtements de style XVIème siècle, et un parler se rapprochant de celui de cette époque. Ce fut une très belle journée

Jean Benoit de Véricourt
Président du Gué de l'Eclimont

La Fête au Village

La fête a commencé dès le matin par une distribution de brioches et de tickets de tombola. Puis, à partir de 19 heures nous nous sommes retrouvés chez Monsieur et Madame Lafouasse, qui une fois de plus nous ont accueillis. Qu'ils en soient remerciés. L'apéritif fut suivi d'un repas, où nous fut servi un méchoui qui rôtissait depuis le milieu de l'après-midi. Nous étions un peu plus de 80 à participer au repas.

Ensuite vint le temps de la musique et de la danse.

Peu après minuit, de façon tout à fait inattendue, un pianiste et un violoniste arrivèrent avec leurs instruments, et nous interprétèrent trois morceaux de musique Tsigane, pour le plus grand plaisir de tous. Ce fut une soirée très conviviale.

Jean Benoit de Véricourt
Président du Gué de l'Eclimont



Gué de l'Eclimont : Choucroute du 15 octobre 2011

Très belle soirée avec deux chanteurs de variétés hors pair. Après l'apéritif, chaque table a eu droit à un morceau musical en privé.

Danse toute la soirée, du pasodoble à la valse, du jerk au rock.

Bravo à ces deux jeunes musiciens : ils nous ont fait vibrer toute la soirée.

Bravo à Nadine pour la chanson « Mon amant de Saint Jean », et à Alain pour la chanson « Que la montagne est belle ».

A.B.